



Journal le St-U
Édition du 31 juillet 2025
Vol. 51 No. 7

TABLE DES MATIÈRES

Prochaine date de tombée et séance du conseil	2
Comités municipaux	2
Mot du maire	3
Séance régulière du 8 juillet	4
Règlementation piscine.....	4
Vacances Urbanisme.....	5
Urgence voirie	5
Économie d’eau	5
Avis public.....	6
Procédure demande d’un permis temporaire pesticide	6
Scrabble	7
Projet d’ordre du jour.....	7
Chronique Incendie.....	8
Message de la Fadoq.....	9
Message de la Bibliothèque	10
Message des fermières.....	10
Forêt nourricière	11
La route des Arts et Saveurs de Portneuf.....	12-13
Groupe de soutien personnes endeuillées par suicide.....	14
Tournoi Basketball.....	14
Petites annonces	14
Coin jeux	15
Calendrier	16

HEURE D’OUVERTURE
Bureau municipal

Lundi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h
Mardi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h
Vendredi	8 h 30 à 11 h 30

Municipalité de Saint-Ubalde
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
www.saintubalde.com

Prochaine date de tombée :

Vendredi 25 juillet, à 11 h 30

Bureau municipal

418 277-2124, poste 101 ou info@saintubalde.com

Location de salle ou information

Changement d'adresse ou taxation

Message pour le maire

Direction générale

418 277-2124, poste 102 ou dq@saintubalde.com

Agent de développement

418 277-2124 poste 106 ou developpement@saintubalde.com

Urbanisme

418 277-2124, poste 105 ou urbanisme@saintubalde.com

Service incendie

Garde-feu : 418 507-0444

Garde-feu substitut ou chef pompier : 418 326-0446

Permis de brûlage pour feux à ciel ouvert

Feux d'artifice

Service des loisirs

418 277-2124, poste 206 ou loisirs@saintubalde.com

Travaux publics

418 277-2124, poste 205 ou voirie@saintubalde.com

→ URGENCE VOIRIE : 418 326-1713

Permis d'embarcation de plaisance

418 277-2124, poste 103 ou edesmarais@saintubalde.com

Station de lavage et débarcadère

418 285-9771

Bibliothèque

418 277-2124, poste 203

COMITÉS MUNICIPAUX

Louise Magnan Conseillère siège n.1

Bibliothèque/Église/Loisirs

Politique Famille et aînés

Municipalité amie des enfants

Comité d'embellissement

Fosses septiques

Relayeur à la Table de concertation de Portneuf

Pompiers

Louis Ouellet Conseiller siège n. 2

Comité de démolition

Comité d'employeur

Comité d'urbanisme

RRGMRP (remplaçant)

Sécurité publique (SQ, mesures d'urgence)

Voirie

Garderie

Comité de développement

Shirley Drouin Conseillère siège n. 3

Bibliothèque/Église/Loisirs

Comité d'embellissement

Politique Famille et aînés (PFA)

Municipalité amis des enfants

Garderie

OMHGP

Mario Montambault Conseiller siège n. 6

Comité démolition

Capsa & comité des lacs

Pompiers

Voirie

Fosse septiques



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

25 août 2025, à 19 h

Ordre du jour page 7

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes

Vous êtes plusieurs à nous interpeler afin de savoir quand auront lieu les travaux de réfection sur le boulevard Chabot en nous soulignant que la chaussée est dans un état de désuétude avancé et que nous devons remédier à la situation. Nous travaillons en ce sens, et cela, activement depuis les deux dernières années avec la signature d'une entente de collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable afin d'élaborer et concrétiser ce projet de reconstruction de la chaussée et remplacement des conduites d'égouts pluviaux, sanitaires et d'aqueduc sur une distance d'environ 2.9 kilomètres.

Bonne nouvelle! La Municipalité de Saint-Ubalde est fière de pouvoir enfin vous annoncer que le contrat a été officiellement octroyé par le ministère des Transports et de la Mobilité durable et que les travaux débuteront au printemps 2026.

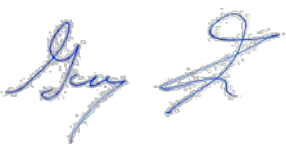
La Municipalité de Saint-Ubalde a également reçu la confirmation d'une aide financière dans le cadre du Programme PRIMEAU 2023 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Des communications et annonces officielles auront lieu dans les prochains mois à cet effet. Diverses actions de communication seront également mises en place avant le début des travaux afin de vous informer adéquatement du projet.

Nous tenons également à vous faire part du tout nouveau projet qui se déploiera d'ici la fin de l'été et le début de l'automne dans notre Centre récréatif ESU, soit la mise en place d'un tout nouveau local de conditionnement physique municipal dont une aide financière a été accordée par la MRC de Portneuf au montant de 20 000 \$ pour l'achat d'équipements sportifs. Ayant à cœur la santé de nos citoyens et citoyennes, nous croyons que ce nouveau projet aura un impact positif sur notre communauté permettant à nos adeptes et nos jeunes de garder la forme. Restez à l'affût pour les détails.

Jamais deux sans trois, la Municipalité de Saint-Ubalde a obtenu une autre aide financière dans le cadre du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) par circonscription électorale (PPA-CE) et d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour un montant total de 46 000 \$ qui sera investi pour effectuer du rechargement granulaire sur une portion de la route gravellée du chemin du lac Blanc.

Nous aimerions, dans un tout autre ordre d'idées, remercier les artistes qui sont venus faire une représentation au Parc-en-ciel dans le cadre des mardis d'été (Michel Cousin, le duo Louna, le duo LM avec Linda et Mario ainsi que Ève Stastny et Valérie Timofeeva). J'aimerais également remercier le comité Saint-Ubalde en fête qui chapeaute ces représentations culturelles appréciées de notre communauté année après année. Bravo !

Bonnes vacances estivales à tous!



Guy Germain
Maire

Séance régulière 08 juillet 2025

Rés. 2025-06-159 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2025-06-160 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2025.

Rés. 2025-06-161 Adoption des comptes au 4 juillet 2025.

Rés. 2025-06-162 Le conseil autorise le paiement au montant de 652 786,06 \$, taxes comprises à Construction Côté et Fils Inc. pour les travaux relatifs à la construction de la nouvelle caserne incendie et que les fonds soient pris à même le règlement d'emprunt prévu au projet.

Rés. 2025-06-163 Le conseil autorise le paiement au montant de 1 650 \$ à la Capsa pour le financement de ses activités pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) pour l'année financière 2025.

Rés. 2025-06-164 La municipalité procède à un appel d'offres public pour l'entretien d'hiver de ses chemins.

Rés. 2025-06-165 La municipalité mandate la firme Englobe Corp. pour la préparation de plan et devis pour des travaux de stabilisation d'un talus situé sur le rang Saint-Joseph au montant de 13 960 \$ plus les taxes applicables ainsi qu'un montant de 840 \$ avant les taxes applicables pour l'avis d'un ingénieur spécialisé en hydraulique tel que demandé par le ministre de la Sécurité publique.

Le conseil demande que les fonds soient à même le budget d'entretien en attendant l'aide financière de la sécurité publique.

Rés. 2025-06-166 Le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure, laquelle vise à implanter un autre bâtiment accessoire (garage) dans la cour avant au 3675 chemin du Lac Émeraude, lot 5 388 204 du cadastre du Québec.

Rés. 2025-06-167 Le conseil municipal refuse la demande de modification au règlement de zonage et maintient l'indice d'occupation du sol à 5 % pour la zone F0-7.

Rés. 2025-06-168 Adoption du premier projet de règlement numéro 217-29 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre dans les zones RA-5 et RA-8 de modifier le groupe d'usage « habitation » et autoriser la classe d'usage « moyenne densité » pour permettre l'implantation d'une maison unifamiliale jumelée et bi-familiale isolée.

Rés. 2025-06-169 La Municipalité affirme qu'elle utilisera uniquement la langue française dans ses communications tant orales qu'écrites.

La présente résolution remplace la directive générale du ministre de la Langue française en vigueur depuis le 1^{er} juin 2023 et fait foi de la directive appliquée à la Municipalité de Saint-Ubalde.

Cette résolution (directive) sera :

- transmise au ministre de la Langue française;
- publiée sur le site Internet de la municipalité;
- diffusée au personnel de la municipalité/MRC/régie;révisée au moins tous les cinq ans.

Rés. 2025-06-170 Le conseil approuve la cessation des opérations du Centre Médical et Professionnel de l'Ouest de Portneuf (C.M.P.O.P.) en date du 30 septembre 2025.

Constituer un fonds d'urgence qui demeure conditionnelle à ce que le Groupe de Médecine Familiale assume l'ensemble des obligations souscrites par le Centre Médical et Professionnel de l'Ouest de Portneuf (C.M.P.O.P.) au plus tard en date du 30 septembre 2025.

Le conseil autorise le représentant de la municipalité de Saint-Ubalde, soit le maire Monsieur Guy Germain à signer le document signifiant la fin des opérations du Centre Médical et Professionnel de l'Ouest de Portneuf (C.M.P.O.P.)

Rés. 2025-06-171 Fin de la séance.

Règlementation piscine

À compter du 30 septembre 2025, tous les propriétaires de piscines hors terre, semi-créusées, créusées et démontables avec un accès direct au sol devront être protégées par une clôture conforme aux nouvelles normes provinciales. Cette réglementation vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants.

Les **piscines hors terre** devront être entourées d'une clôture **si leur paroi est de moins 1,2 m de hauteur**. Une clôture conforme devra avoir 1,2 m de hauteur minimum, une barrière verrouillée en tout temps avec un loquet de sécurité, des barreaux distancés de 10 cm ou moins, des équipements (filtres, chauffe-eau) installés à plus d'un mètre pour éviter que les enfants puissent escalader et cette clôture devra être située à 1 m minimum du bord de l'eau.

Ces critères s'appliquent même aux piscines installées avant 2010, car la nouvelle réglementation retire l'exemption qui était auparavant accordée aux anciennes installations.

Renseignez-vous dès maintenant afin de mettre votre piscine aux normes en vigueur avant l'échéance du 30 septembre prochain en contactant le Service de l'urbanisme au 418 277-2124, poste 105.

Le Service de l'urbanisme



DÉPARTEMENT DE L'URBANISME

**VEUILLEZ PRENDRE
NOTE QUE NOTRE
DIRECTRICE DE
L'URBANISME SERA EN
VACANCES DU
19 JUILLET AU 3 AOÛT
2025 INCLUSIVEMENT.**

**AUCUNE DEMANDE DE
PERMIS NE SERA TRAITÉE
EN SON ABSENCE.**

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION!



CHRONIQUE TRAVAUX PUBLICS

**QUAND DEVEZ-VOUS
APPELER L'URGENCE-
VOIRIE EN DEHORS DES
HEURES D'OUVERTURE?**

UNE URGENCE, C'EST
LORSQUE CELA NÉCESSITE
UNE INTERVENTION RAPIDE

**UNE FUITE D'EAU
UN REFOULEMENT D'ÉGOUT
MUNICIPAL
ARBRE TOMBÉ BLOQUANT
LA ROUTE
FIL ÉLECTRIQUE AU SOL
CHEMIN DÉFONCÉ**

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION!



Quelle quantité d'eau est-elle dépensée dans votre maison? Pensez à la quantité utilisée dans une seule journée avec la lessive, la vaisselle, la piscine, l'arrosage des plantes, les douches... vous verrez que la liste est longue et les chiffres bondissent!

Découvrez en famille comment devenir un capitaine de l'eau en embarquant dans les aventures de Fantastik'eau! Une trousse en ligne qui rassemble une panoplie d'activités ludiques sur la consommation d'eau potable. Fantastik'eau! présente des bricolages et des expériences scientifiques faciles à faire de la maison pour devenir un pro de l'eau et adopter tous ensemble de meilleurs gestes pour une consommation responsable de la ressource!

Cet outil a été développé par le Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU) avec le soutien financier du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec - MAMH.

<https://cieau.org/fantastikeau-maison/>

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 217-29 de la Municipalité de Saint-Ubalde.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 8 juillet 2025 le conseil de la municipalité de Saint-Ubalde a adopté le projet de règlement suivant :

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 217 29 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 217 AFIN DE PERMETTRE DANS LES ZONES RA-5 ET RA-8 DE MODIFIER LE GROUPE D'USAGE « HABITATION » ET AUTORISER LA CLASSE D'USAGE « MOYENNE DENSITÉ » POUR PERMETTRE L'IMPLANTATION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE JUMELÉE ET BI-FAMILIALE ISOLÉE

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu lundi le **25 août 2025** à 19 h 05 dans la salle du conseil située au 427-C boulevard Chabot à Saint-Ubalde. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 427-B, boulevard Chabot, Saint-Ubalde, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 00 et le vendredi de 8 h30 à 11 h30. Le projet de règlement peut être également consulté sur le site internet de la municipalité.
4. Le projet de règlement 217-29 adopté contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 17 JUILLET 2025



July Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière

PROCÉDURES DE DEMANDE D'UN PERMIS TEMPORAIRE POUR L'APPLICATION DE PESTICIDES

IMPORTANT

Le permis temporaire pour l'application de pesticides est délivré selon les conditions suivantes :

1. Si l'autorité compétente confirme l'infestation ou l'envahissement ;
2. Si la preuve est faite que toutes les étapes de la lutte antiparasitaire intégrée ont été mises en place et que les alternatives connues ont été épuisées, y compris l'utilisation de pesticides à faible impact.

Pour demander un permis temporaire

Remplir et remettre le formulaire :

- En personne, à l'accueil du bureau de la municipalité : 427-B, boulevard Chabot ;
- Par courriel à : urbanisme@saintubalde.com

À la suite du dépôt de la demande, l'autorité compétente effectue une visite de la propriété et analyse l'information contenue dans le formulaire. Si le permis est délivré, il vous sera remis en personne au bureau municipal et à la suite du paiement de 20 \$. Vous êtes ensuite responsables des étapes suivantes :

- Afficher votre permis afin qu'il soit bien visible ;
- Aviser les voisins des terrains contigus ainsi que les locataires pour les habitations de deux logements et plus par avis écrit au moins 48 heures avant l'application des pesticides ;
- Si vous avez recours à un entrepreneur pour l'application de pesticides, vérifier s'il détient un certificat d'enregistrement annuel valide (liste disponible sur le site Web) ;
- Si l'autorité compétente vous a remis un document de sensibilisation, bien le lire.

ATTENTION : La demande de permis temporaire doit être présentée au moins 7 jours, et au plus 30 jours, avant la date prévue pour l'application.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le Service de l'urbanisme et de l'environnement par téléphone au 418 277-2124, poste 105 ou par courriel à urbanisme@saintubalde.com.

Pour en connaître davantage :

[p-9.3 - Loi sur les pesticides](#)

[p-9.3, r. 2 - Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides](#)

[Code de gestion des pesticides - guide de référence](#)

[Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire - Canada.ca](#)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le **25 août à 19 h**,
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025;
4. Affaires relevant du procès-verbal;
5. Adoption des comptes au 15 août 2025;
6. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
7. Dépôt rapport revenus-dépenses;
8. Questions laissées en suspens lors des dernières séances;
9. Construction Côté et fils inc. - Paiement décompte progressif n°10;
10. DG3A Architecture – autorisation de paiement # 9;
11. Approbation des états financiers 2024 de l'OMH;
12. Approbation du budget 2025 révisé de l'OMH;
13. Ratification achat module de jeux du Parc-en-ciel – 1000pattes;
14. Attestation de la fin des travaux admissibles et reddition de compte finale – Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) – dossier A-2021-0209;
15. Ratification de contrat pour le prolongement d'aqueduc du rang Saint-Paul Sud – rang Saint-Georges;
16. Adjudication de contrat pour la phase 2 et 3 de la réfection de la toiture de l'hôtel de ville;
17. Embauche d'un employé saisonnier pour l'entretien des terrains municipaux;
18. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 217-29 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre dans les zones Ra-5 et Ra-8 de modifier le groupe d'usage « Habitation » et autoriser la classe d'usage « Moyenne densité » pour permettre l'implantation d'une maison familiale jumelée et bi-familiale isolée;
19. Varia
20. Dépôt du bordereau de la correspondance;
21. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité;
22. Période de questions;
23. Certificat de disponibilité de crédit;
24. Fin de la séance.

VOUS ADOREZ LE SCRABBLE!

Apportez votre jeu de scrabble et joignez-vous à nous pour une partie amicale tous les mercredis à 13 h.

Vous pouvez arriver à partir de 12 h 45 afin que nous puissions débiter à 13 h.

Les rencontres se tiennent dorénavant dans la salle du conseil au 427-c Boulevard Chabot.

Pour information et inscription :

Ghislaine Léveillé au
418 277-2368



CHRONIQUE INCENDIE



PRÉVENTION INCENDIE

Par Pascal Cauchon
SSI Saint-Ubalde
prevention@saintubalde.com

Les piles et les batteries rechargeables,

ÇA PREND DE LA SURVEILLANCE!

Saviez-vous que les batteries aux ions de lithium font partie des causes incendie en augmentation?

On les retrouve dans les appareils technologiques comme les cellulaires, les tablettes et les ordinateurs portables, mais aussi dans différents moyens de transport comme, entre autres, dans les trottinettes, les vélos, les motos, les voitures et les planches à roulettes. Des objets du quotidien comme des aspirateurs, des jouets pour enfants ou encore des outils de construction peuvent également en retrouver.

Quels sont les signes à surveiller?

- Chaleur anormale au niveau de la batterie ou de l'équipement
- Déformation de la batterie
- Odeur inhabituelle
- Bruit de grésillement

- Utiliser l'appareil selon le guide du fabricant
- Ne pas laisser l'appareil sur la charge si ce n'est pas nécessaire
- Faire usage de batteries et d'un système de recharge homologués et approuvés par le fabricant
- Utiliser le bon chargeur pour le bon appareil
- Ne pas utiliser l'appareil s'il est endommagé
- Conserver les batteries à température ambiante dans la mesure du possible. Ne pas les charger à des températures inférieures à 32 °F (0 °C) ou supérieures à 105 °F (40 °C)
- Ne pas ranger ou entreposer les batteries aux ions de lithium à la lumière directe du soleil ou dans un environnement très chaud, à proximité de liquides inflammables et les tenir à l'écart des enfants
- Ranger et entreposer les vélos, trottinettes, roues ou planches électriques munis de batteries aux ions de lithium le plus loin possible des portes de sortie d'un logement ou d'un bâtiment
- Se départir des batteries à l'écocentre ou dans les boîtes prévues à cet effet dans les différents points de dépôts

Surveillez et soyez vigilants!



FADOQ DE SAINT-UBALDE

Bonjour chers (es) membres,

Calendrier de nos activités 2025.2026 :

11 septembre (jeudi): dîner de la rentrée : hot dog gratuit

30 octobre (jeudi) : dîner halloween (buffet froid)

14 novembre (vendredi) : bingo spécial pour les membres
à 13 h 30

20 novembre (jeudi) : dîner journée de l'homme : pizza
salade Caesar

19 décembre (vendredi) : souper et soirée de Noël
(brochettes de poulet).
Musique Mario Paquet et
Yvon Marcotte.

15 janvier (jeudi): brunch pour la reprise des activités.

13 février (vendredi) : bingo spécial pour les membres à
13 h 30.

20 février (vendredi): souper et soirée pour la St-
Valentin : fondue Chinoise.
Musique : Mario Paquet et Yvon
Marcotte.

5 mars (jeudi) : dîner journée de la femme : Lasagne

17 avril (vendredi) : bingo spécial pour les membres à
13 h 30.

7 mai: Assemblée générale annuelle et nous soulignons
père et mère de l'année.

15 mai (vendredi) : souper et soirée fin de saison : steak
sur barbecue. Musique : Mario
Paquet et Yvon Marcotte.

Nos activités se déroulent tous les jeudis dès 13 h 30 du
11 septembre au 11 décembre 2025 et du 15 janvier au 7
mai 2026.

Bienvenu à tous nos membres et non membres pour nos
activités du jeudi

Visite du parlement le mercredi 22 octobre prochain

Nous organisons une sortie en autobus pour la visite guidée gratuite du parlement de Québec.

Le départ vers 7 h 30 de la salle paroissiale. Arrivée vers 9 h. Nous avons une réservation pour 48 personnes. Premier arrivé, premier servi.

A 10 h, nous assisterons à la période de questions des parlementaires.

À 10 h 45, le 1^{er} groupe partira pour la visite guidée du parlement et le 2^{ème} groupe, partira à 11 h.

À midi, nous dînerons au restaurant du parlement tous ensemble.

Le coût est 50 \$ par personne ce qui comprend le dîner 3 services, les taxes et le pourboire.

Le club fadoq défraie le coût du transport et le pourboire au conducteur d'autobus.

Vous devez réserver et payer lors de la réservation à Francine Gaouette.
Son numéro est : 418 283-4372.

Vous devez également donner votre date de naissance lors de la réservation. Il nous faut envoyer la liste des participants (es) et leur date de naissance à la secrétaire du parlement les jours précédents la visite.

Et à l'arrivée au parlement, il vous faut avoir en main une pièce d'identité avec photo.

Cartes de membres :

Veuillez prendre note que pour réduire une charge administrative à notre registraire, Yvette Bureau, et à sa demande, le renouvellement des cartes de membres se fait dorénavant par la poste depuis le 1^{er} juin.

Le bureau de la fadoq, région de Québec et Chaudières-Appalaches a pris en charge le renouvellement des cartes de membres. Ce service est gratuit.

Chaque membre, dont la carte arrive à échéance, recevra une lettre par la poste lui indiquant qu'il est temps de renouveler sa carte de membre de la fadoq de Saint-Ubalde.

Les paiements pourront s'effectuer soit :

- par internet (via accès-D),
- soit par téléphone (carte de crédit),
- soit un envoi par la poste dans l'enveloppe de retour préaffranchie avec un chèque.

Si vous avez des questions, vous pouvez rejoindre Mme Bureau au numéro : 418 277-2092 ou Marie-France Delisle.

Pour les personnes qui veulent adhérer à notre club en prenant une carte de membre, vous pouvez appeler Mme Yvette Bureau.

Mon équipe et moi vous souhaitons un bel été et on se retrouve le 11 septembre prochain. Profitez de ces beaux jours de l'été.

Marie-France Delisle, présidente. Tél : 418 326-4431



Place à une nouvelle année d'engagement dès septembre

♥ Devenez membre du Cercle des Fermières !

Pour seulement **35 \$ par année**, joignez-vous à un groupe de femmes passionnées, créatives et engagées. L'adhésion à notre Cercle est possible dès 14 ans.

En devenant membre, vous aurez accès à toutes nos activités et recevrez la revue L'Actuelle, pleine de ressources et d'inspiration. De plus, votre carte de membre vous ouvre droit à plusieurs rabais chez différents fournisseurs partenaires. 🌟 **Faites partie de la famille des Fermières — on vous attend !**

🧶 Les lundis Tricote & Placote (8:30h à midi)

C'est un rendez-vous : **Tricote & Placote** reprend du service dès le **8 septembre**! Apportez vos aiguilles (et vos histoires!), on vous attend chaque lundi à notre local derrière l'aréna de St-Ubalde.

👥 Première rencontre, premier festin!

Notre **première réunion de l'année** aura lieu le **mercredi 10 septembre à 19h**. Nous accueillerons nos membres dès **18h** autour d'un bon repas pour lancer l'année dans la convivialité et la bonne humeur. On a hâte de vous retrouver!

📅 Tout au long de l'année, des activités, des ateliers et des café-rencontres à partager

📧 Restez informées!

Chaque mois, un **calendrier des ateliers et des activités** sera envoyé par courriel à tous nos membres. Gardez un œil sur votre boîte de réception pour ne rien manquer!

🧵 Les machines sont prêtes... il ne manque plus que votre créativité!

Notre local est équipé pour donner vie à vos idées :

✂️ **5 métiers à tisser, 6 machines à coudre, 1 surjeteuse et 1 rabatteuse**

Envie de commencer un projet, d'en finir un ou simplement de créer en bonne compagnie? Le local est à votre disposition — servez-vous-en librement!

📱 **Suivez-nous sur Facebook** Restez à l'affût de nos activités, annonces et photos en nous suivant sur notre page : 🌟 [Cercle de Fermières St-Ubalde](#)

👵 Astuce de grand-mère

Pour raviver la couleur de vos tissus, ajoutez un peu de vinaigre blanc dans l'eau de rinçage. C'est naturel, efficace, et ça prend soin de vos créations comme de la planète!

📞 Des questions ?

Contactez **Madeleine Piette** au **418 277-2188** — elle se fera un plaisir de vous informer.



Des nouvelles de votre bibliothèque située au 425 rue St-Paul

Par Diane Bonneau

Horaires d'été en vigueur jusqu'au 2 septembre 2025

MARDI : De 18 h 30 à 20 h

JEUDI : De 18 h 30 à 20 h

Chute à livres :

Comme nos heures d'ouverture sont réduites pour l'été, pour le retour de vos livres, il peut être pratique d'utiliser la chute à livres qui se situe sur la porte arrière de la bibliothèque, du côté de La Villa du Clocher. Il est demandé de placer les livres dans un sac pour éviter les bris.

Ensembles thématiques disponibles jusqu'à la mi-août :

Pour les jeunes sur les arts et « À go on lit ! » pour les adolescents et les jeunes adultes.

Les livres de l'ensemble thématique sur les arts sont disponibles sur la table-présentoir. Les livres de l'ensemble « À go on lit ! » sont disponibles sur les présentoirs en face des bureaux de prêts et retours. Des affiches expliquent les différentes catégories de lecteurs.

Prêt de jeux de société et de casse-tête pour les enfants de 2 à 7 ans

Depuis le mois de mars, il est possible d'emprunter des jeux de société et des casse-têtes qui s'adressent aux enfants de 2 à 7 ans. Ils sont disponibles sur la table-présentoir. Lors de l'emprunt, un sac vous est prêté pour le transport. Comme pour les livres, le prêt est d'une durée de quatre semaines.

Nouvelles acquisitions :

J.L. Blanchard : La femme papillon

Michael Connelly : Sous les eaux d'Avalon

Marie-Bernadette Dupuy : Albane **Tome 3** Le sang des Justes

R.J. Ellory : Everglades

Rafaële Germain : Plage Laval

Valérie Guibbaud : Quand mon ado dérape Guide de survie pour parents démunis

Elin Hilderbrand : Un week-end à Nantucket

Lisa Jewell : Rien n'est vrai

Camilla Läckberg et Henrik Fexeus : Mirage

Andréa Mara : Toutes ses fautes

Maude Michaud : Guerrière Reprenez le pouvoir qui vous a été dérobé et vivez comme vous l'entendez.

Debbie Pacheco : Bonne nuit mon cœur

Waubgeshig Rice : La lune de l'après neige



Louis Perron, Réjean Léveillé et Michel Lefebvre ont planté 24 fleurs vivaces un peu partout dans la forêt et ont ajouté quelques aquatiques dans notre petite marre où les grenouilles chantent le soir.

Les Dames Cueilleuses, toujours fidèles au rendez-vous, ont quant à elles organisé les récoltes de gadelles et de camerises (redistribution aux bénévoles s'impliquant dans les soins de la forêt, et dépôt dans le frigo solidaire du centre récréatif), ainsi que préservé les plants des gourmands jaseurs de cèdre en installant en temps et en heure les filets protecteurs.



Manon Dion, Nancy Gingras et Michel Lefebvre ont donné un gros coup d'embellissement à la partie plantes médicinales de la forêt (elle se trouve dans la partie production de la forêt, au-delà de l'arche en bois qui passe en dessous de la haie de résineux proche du cimetière), allez y faire un tour vous la trouverez facilement, elle contient beaucoup de petits panneaux d'identification.



CONCOURS DE L'ÉTÉ

«C'est quoi cette bibitte?»

Pour les petits et les grands, entre amis, en solo ou en famille, voici votre défi de l'été : Va prendre deux photos d'insectes qui vivent dans la forêt nourricière de Saint-Ubalde, identifie-les en cherchant sur internet avec un adulte et envoie-moi le tout (les deux photos de bestioles, leur nom et une photo de toi dans la forêt* pour prouver que tu y es bien allé!) à foretsaintubalde@gmail.com avant le 20 août 2025. Parmi toutes les photos reçues, j'en tirerai deux au sort et j'offrirai à chacun de leurs auteurs une carte cadeau de 20\$ valable chez Familiprix..

* Cette photo ne sera pas publiée sur les réseaux sociaux, mais celles des insectes où à des fins d'apprentissage

Bonne découverte, et n'oublie pas d'observer les bibittes sans les blesser, ce sont des êtres vivants, essentiels pour l'équilibre de la nature et qui ne te veulent aucun mal!

Ce projet est rendu possible grâce à :

Plusieurs bénévoles dont Michel, Nicole, Guylaine et Céline ont participé plusieurs fois au nettoyage général de la forêt (dégager les plants envahis par les herbes folles, leur ajouter du paillis de BRF à la base et leur installer des caoutchoucs pour les protéger des plantes concurrentes le temps de grandir un peu). On y voit de plus en plus clair!



Harold Tremblay et son petit fils Victor ont chouchouté notre petit hôtel à insectes de la partie vitrine de la forêt en le remettant sur pied car il s'était effondré, et en le garnissant à nouveau d'éléments naturels comme des bûches percées qui permettront aux précieux insectes pollinisateurs de trouver un refuge pour l'hiver.

Allez faire votre tour dans la forêt pour honorer les efforts de toutes ces précieuses personnes!

Finalement, nous avons eu des nouvelles de personnes qui avaient reçu gracieusement de la part de la municipalité des semences de fleurs sauvages pour attirer les oiseaux et papillons lors du Grand Bazar. Visiblement ça pousse bien et c'est très joli.

POUR TERMINER

NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui mettent la main à la pâte! On peut vous trouver des choses des plus simples et légères à faire ou plus complexes et requérant plus de force si c'est votre envie et votre possibilité aussi!

En tout cas nous avons besoin de vous, même si c'est pour une paire d'heure sur tout l'été!

Merci d'avance, écrivez-nous à foretsaintubalde@gmail.com pour nous laisser votre courriel et faire partie de la liste de diffusion de nos appels à bénévoles!

Visitez notre site web pour plus d'information sur le projet et « aimez » notre page Facebook pour être au courant de ce qui se passe dans VOTRE forêt nourricière.

Soyez des nôtres en tant que participants et/ou bénévoles lors de nos prochaines activités en vous inscrivant sur notre liste de diffusion en nous envoyant un courriel à foretsaintubalde@gmail.com

Et d'autres activités à venir...

- Animation de vannerie en septembre
- Animation d'observation des oiseaux en septembre
- Création de bouquets de fleurs et pique nique collectif date à déterminer

Pour ne rien manquer, allez «aimer» notre page Facebook Forêt Nourricière de Saint Ubalde ou scannez le code QR présent sur cette page.



Visitez et aimez
la page Facebook
**Forêt nourricière
de Saint-Ubalde**

Visitez le site
foretsaintubalde.com

Ce projet est rendu possible grâce à :



Cette édition célèbre le 10^e anniversaire de Route des Arts et Saveurs de Portneuf! Avec une programmation bonifiée, la Route met en lumière la richesse agroalimentaire et artisanale de son territoire les 20 et 21 septembre 2025, de 10 h à 16 h, d'un bout à l'autre de la région de Portneuf.

Depuis 2013, l'organisme met en valeur la créativité des producteur·rice·s, des agrotransformateur·rice·s, des artistes et des artisan·e·s de la MRC. La Route des Arts et Saveurs de Portneuf propose une expérience authentique de la région en créant des rencontres entre le public et les propriétaires des petites entreprises locales qui distinguent et font vibrer la région, créant sa richesse et sa notoriété.

Pendant cette fin de semaine, le public est invité à sillonner la route des rivières, entre Pont-Rouge et Sainte-Anne-de-la-Pérade, et la route du fleuve, entre Neuville et Deschambault-Grondines, à la découverte des talents locaux. Ces deux trajets permettent de visiter des entrepreneur·e·s, artistes et artisan·e·s portneuvois·e·s, tout en profitant du paysage qui borde le Saint-Laurent, la rivière Sainte-Anne ou la Jacques-Cartier. Ce sont **13 des 18 municipalités de la MRC qui foisonneront d'activités!**

Un nombre record de membres de la Route

Preuve de sa renommée, cette 10^e édition est marquée par un nombre record d'inscriptions : le public pourra découvrir **58 petites entreprises, artistes et artisan·e·s portneuvois·es, dont 18 nouveaux·elles membres!** De plus, la programmation d'activités culturelles et gourmandes gratuites compte **44 dégustations, ateliers participatifs, autocueillettes, démonstrations, rencontres d'artistes et visites guidées, une programmation plus étoffée que jamais.**

Quatre Arrêts découverte à explorer

Les Arrêts découverte permettent de rentabiliser ses déplacements en visitant plusieurs membres à la fois, tout en se posant et se restaurant. Cette année, ils seront situés chez Miel & Co. à Portneuf, chez Aliksir Huiles Essentielles à Deschambault-Grondines, à la Ferme Grenier Long et à la Ferme Toudou, tous deux à Saint-Basile.

Une référence touristique pour la région sur le nouveau site de la Route

Déterminé à **devenir une référence incontournable pour le tourisme dans la région de Portneuf**, l'organisme met en place des références en matière d'hébergement, d'activités et de restauration sur son tout nouveau site Internet. Des



Photo : Artéfact urbain



Photo : Artéfact urbain

entreprises “Coup de coeur” sont présentées dans la section “Explorer Portneuf” du dépliant, soit le Parc naturel régional de Portneuf, L’Alvéole, Bistro Champêtre, le Casse-croûte du Roy, Mikatri ainsi qu’Au Chalet en Bois Rond.

En outre, **des publicités sont disponibles en format numérique** pour toutes les entreprises de la région désirant s’inscrire sur le nouveau site Internet d’Arts et Saveurs. L’achat au coût 150 \$ + taxes permet la parution du logo et le lien vers le site Internet de l’entreprise pour une année sur le site Internet d’Arts et Saveurs ainsi qu’une publication sur les réseaux sociaux

d’Arts et Saveurs. Les inscriptions sont possibles jusqu’en septembre et il suffit d’adresser un message à info@artefacturbain.ca afin d’en faire la demande.

Un concours populaire à ne pas manquer

Le dépliant présente un code QR permettant au public de s’inscrire à un **concours afin de gagner l’un des deux prix de 250\$ en argent Arts et Saveurs**, à dépenser chez les artistes, artisan·e·s et producteur·rice·s agroalimentaires membres de la Route des Arts et Saveurs. La date limite pour participer est le 14 septembre 2025. **Le dépliant est accessible en ligne, sur le site Internet, ou encore dans un commerce près de chez vous!**

– 30 –

Site Web : <https://routeartsetsaveurs.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/routeartsetsaveurs>

Compte Instagram : <https://www.instagram.com/routeartsetsaveurs/>

Dépliant :

https://cdn.shopify.com/s/files/1/0694/5393/8862/files/VF_depliant_AS_2025.pdf?v=1748966140

Trousse de photos pour les médias :

https://drive.google.com/drive/folders/11kx8jYmnV72fpmT_98gr8rV4WpXvVcD?usp=drive_link

Relations avec les médias : Jeanne Couture | jeanne@artefacturbain.ca | 418-455-8261

Groupe de soutien pour personnes endeuillées par suicide

**Un espace pour parler,
cheminer et
avancer ensemble!**

Vous vivez un deuil par
suicide?



Ce groupe vous offrira un lieu sécurisant et respectueux pour partager votre vécu, à votre rythme, entouré d'autres endeuillés par suicide.

Dans ces petits groupes de 3 à 8 personnes, accompagné par deux intervenants, vous trouverez un accueil chaleureux et vous pourrez :

- Briser l'isolement
- Vous sentir écouté et reconnu
- Retrouver des forces en vous
- Redonner du sens malgré la perte



L'Arc-en-Ciel
Centre de prévention du suicide
de Portneuf 418 285-3283

Inscription

Par courriel à info@larcencielporneuf.org
ou par téléphone au 418 285-3847

Groupe ouvert

- Possibilité de participer à une ou plusieurs rencontres, selon vos besoins.
- Inscription possible jusqu'à 24h avant chaque rencontre.
- Le lieu exact vous sera communiqué lors de l'inscription.

Groupe de soutien pour personnes endeuillées par suicide Calendrier des rencontres

Un mardi par mois - 19h à 20h30

23 septembre - Donnacona

L'autocompassion et le chemin vers la résilience

21 octobre - Pont-Rouge

Les vagues d'émotions, s'y retrouver sans se juger

2 décembre - Saint-Raymond

Les échos du calendrier, composer avec les dates marquant

13 janvier - Saint-Marc-des-Carrières

Cultiver l'optimisme et l'espoir

17 mars - Pont-Rouge

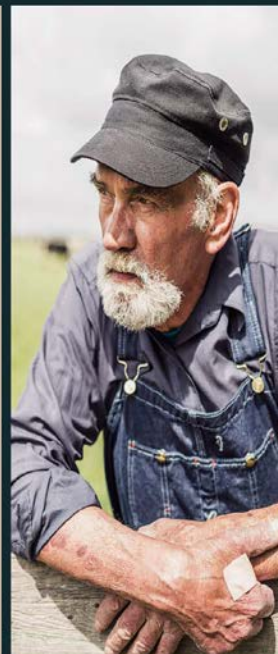
L'impact du deuil sur les relations avec ses proches

14 avril - Donnacona

Reconstruire un quotidien porteur de sens

19 mai - Saint-Raymond

Après la perte, croissance et renouveau



Inscriptions

Par courriel à info@larcencielporneuf.org
ou par téléphone au 418 285-3847

Groupe ouvert

- Possibilité de participer à une ou plusieurs rencontres, selon vos besoins.
- Inscription possible jusqu'à 24h avant chaque rencontre.
- Le lieu exact vous sera communiqué lors de l'inscription.



L'Arc-en-Ciel
Centre de prévention du suicide
de Portneuf 418 285-3283

PETITES ANNONCES

**Recherche terre à bois
à Saint-Ubalde ou dans les environs.**

Contactez Nicolas, par texto ou téléphone au :581 993-6888

Vous désirez publier une annonce?

Veuillez-vous adresser au bureau municipal au 418 277-2124, poste 101. Le coût est de 2 \$ par annonce et celle-ci doit être remise et payée au plus tard à 11 h 30 le jour de la tombée.



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

LOISIRS

G : T



BASKETBALL — TOURNOI GAME-TIME —

SAINT-UBALDE

**23 AOÛT
SAMEDI**

CRÉE TA PROPRE ÉQUIPE !

CATÉGORIES - 11-12 ANS - GARÇONS - FILLES

CATÉGORIES - 13-14 ANS - GARÇONS - FILLES

CATÉGORIES - 15-16-17 ANS - GARÇONS - FILLES

CATÉGORIES - 18 ANS ET PLUS - HOMMES - FEMMES

CATÉGORIES - CORPO PARTICIPATIF MIXTE

INSCRIPTION :

À PARTIR DE 120\$

418-277-2124 POSTE 206

loisirs@saintubalde.com

COIN JEUX



lululataupe.com

		5	2			4	6	
		6		4				
1				6		3		9
2		1			3	6		
3								8
7				2	5			
		8	6				5	
			7			2		6
	2				9	8		3

CALENDRIER AOÛT 2025

LÉGENDE : D (DÉCHETS) R (RECYCLAGE)
O (MATIÈRES ORGANIQUES) F (FEUILLES)
S (SAPINS) E (ENCOMBRANTS)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
				Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45
3 Messe Salle paroissiale 10 h 30	4	5	6 R O Scrabble Salle du conseil à 13 h	7	8	9
		Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45
10	11	12	13 D O Scrabble Salle du conseil à 13 h	14	15	16
		Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45
17 Messe Salle paroissiale 10 h 30	18	19	20 R O Scrabble Salle du conseil à 13 h	21	22 Date tombée du St-U	23
		Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	Biblio 18 h 30 à 20 h	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45	Écocentre 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 45
24 31 Messe Salle paroissiale 10 h 30	25 Séance du conseil 19 h	26	27 D O	28	29	30
		Biblio 18 h 30 à 20 h		Biblio 18 h 30 à 20 h		